

## BOUMERDES

## La Gendarmerie nationale dresse son bilan

Entouré de son staff, composé d'officiers, le colonel Barour Sahraoui, chef du groupement de la Gendarmerie nationale de Boumerdes, a animé un point de presse pour présenter le bilan 2006 des activités de ses services et unités en charge de la sécurité au niveau des zones rurales de la wilaya de Boumerdes. La criminalité organisée a été le premier volet abordé par le premier gendarme de la wilaya de Boumerdes, notamment la consommation de stupéfiants et autres psychotropes. Les gendarmes ont eu à traiter 100 affaires liées à l'usage des drogues.

Plusieurs personnes ont été arrêtées. A la question du *Soir d'Algérie* sur l'éventuelle implication des collégiens ou des lycéens en tant que consommateurs, le conférencier se voulait plus ou moins rassurant. "Aucun mineur n'est concerné", dit-il. Huit affaires se rapportant au trafic de véhicules ont été la cause de l'arrestation de 16 personnes. Un autre phénomène délictueux fait malheureusement son apparition dans la wilaya de Boumerdes, il s'agit de l'immigration clandestine. 31 personnes, des Egyptiens, Nigériens et Syriens, ont été arrêtés. 16 autres individus ont été mis sous les verrous par la justice à la suite de leur inculpation dans 5 affaires élucidées par les gendarmes chargés des délits sur le tra-

fic de véhicules. Selon les statistiques fournies par le colonel, parmi les 3 797 affaires de criminalité ordinaire qu'ont eu à traiter les gendarmes, 47% concernent la violence, les agressions contre les personnes et les vols. La criminalité par rapport aux trafics divers (falsification de documents, infraction aux codes de commerce et de douane...) a été recensée, en 2006, dans 3 131 dossiers.

Au chapitre de la sécurité routière, même si comparativement à 2005, les statistiques enregistrent une baisse du nombre de morts sur les routes — 22 vies humaines ont été préservées — le bilan reste, cependant, élevé puisque 90 décès ont été déplorés par les services de la gendarmerie. Ces morts ont été dénombrés lors de 573 accidents corporels qui ont causé, par ailleurs, des blessures à 977 victimes.

En matière de prévention et de répression concernant ce volet, les gendarmes ont relevé 137 715 infractions diverses au code de la route. 1 815 automobilistes (1 077 en 2005) se sont vu retirés leur permis de conduire pour avoir commis un délit au code de la route pouvant entraîner les blessures ou la mort d'autrui.

A ce propos, les services de sécurité souhaitent avoir plus de moyens juridiques pour renforcer la lutte contre le "terrorisme de la route". Ils

souhaitent par conséquent que le législateur criminalise, par le biais d'amendement du code de la route, certains délits, particulièrement la conduite sous l'emprise de stupéfiants et la vitesse excessive qui sont souvent à l'origine d'accidents mortels. Les gendarmes de la wilaya de Boumerdes ont à combattre un autre phénomène criminel qui constitue souvent la source de financement du terrorisme armé. Il s'agit — et on en a souvent écrit — du pillage de sable.

Néanmoins, en dépit du harcèlement des gendarmes, cette mafia continue malheureusement à sévir et à détruire l'environnement pour s'enrichir et financer les actes criminels. Depuis l'année 2000, nous n'avons cessé de dire que les constructeurs qui achètent le sable du pillage participent indirectement aux financements des assassinats perpétrés par le GSPC.

Dans ce domaine, les différentes unités de la GN de Boumerdes ont mis hors d'état de nuire 143 personnes compromises dans ce pillage et qui ont été présentées devant la justice. Seules 100 d'entre elles ont été mises sous mandat de dépôt tandis que 120 camions et 7 ânes ont été saisis.

La section de recherches, dépendant du groupement, poursuit de son côté l'enquête générale sur le foncier agricole de la wilaya. Pour

rappel, ces investigations ont été entamées, à travers le territoire national également, sur instruction du premier magistrat du pays Abdelaziz Bouteflika. Sur les 1 330 EAC et EAI de la wilaya de Boumerdes, ces chiffres sont fournis par la DSA, les enquêteurs de la section de recherches ont passé en revue la situation de 969 fermes pour relever 398 infractions concernant notamment 164 cas de constructions illicites, 20 reconversions illégales des terres à caractère agricole, 1 638 forges non autorisées et 44 infractions diverses. Les dossiers de ces affaires ont été transmis à la justice.

A notre question sur les chiffres en hausse quant aux résultats, éventuellement de l'accroissement de la criminalité et de la délinquance, le colonel Barour nous a déclaré : "D'une manière générale, ni la délinquance ni la criminalité n'ont connu une ascendance inquiétante, mais le redéploiement et le renforcement de nos effectifs auxquels s'ajoutent des plans de charge de nos unités se sont répercutés sur les résultats."

Il est à signaler également que la diminution des capacités de nuisance du terrorisme islamiste a permis aux gendarmes de la wilaya de Boumerdes de se consacrer davantage à la sécurité publique ordinaire.

Abachi L.

## TIPASA/ENVIRONNEMENT

## Projet d'une décharge contrôlée à Gouraya

La wilaya de Tipasa vient de programmer la réalisation d'une décharge publique contrôlée, située sur une esplanade en amont de la ville de Gouraya, afin de mettre fin au phénomène de la prolifération des décharges sauvages dont le nombre a atteint 140 à travers le territoire de la wilaya.

Les autorités locales, qui ont visité cette semaine le site devant abriter cette décharge, ont pris connaissance des deux accès menant vers le lieu de la nouvelle décharge publique, avant d'opter pour l'aménagement et le revêtement d'un tronçon sur une distance de trois kilomètres pour lequel une enveloppe de 25 millions de dinars a été dégagée.

La wilaya de Tipasa dispose à ce jour de trois décharges contrôlées situées dans les communes de Douaouda, Khemisti et Sidi-Rached. Trois centres d'enfouissement technique (CET) sont déjà inscrits au profit de la wilaya depuis 2005.

Le premier est situé à Attaba pour un montant de 200 millions de dinars, un deuxième à Hamdania (Cherchell) pour le même coût et enfin un troisième à Sidi Rached dont la dotation financière est de 350 millions de dinars.

Le chantier du CET de Sidi-Rached, dont les travaux ont été lancés en 2004, est à l'arrêt depuis le mois de juin dernier, période durant laquelle le contrat a été résilié avec l'entreprise réalisatrice, révèle les autorités locales.

Au cours des travaux, les responsables de la wilaya ont découvert que le terrain où était implanté ce CET se trouvait non seulement à proximité d'une nappe phréatique, d'où les risques évidents de sa pollution, mais ont aussi appris, après expertise, que le terrain d'implantation du projet était argileux et par conséquent ne convenait pas à ce genre de projet, soutient-on. En attendant que les responsables se prononcent sur le devenir de ce CET, trois communes, à savoir Tipasa, Sidi-Rached et Bourkika déversent encore leurs déchets ménagers sur le site de cette décharge.

APS

## TIZI-OUZOU

La DJS lance le 4<sup>e</sup> concours inter-jeunes

La Direction de la jeunesse et des sports de Tizi-Ouzou (DJS) renoue avec les manifestations culturelles en organisant le quatrième concours inter-jeunes au titre de l'année 2007 qui aura pour cadre les maisons de jeunes des chefs-lieux de daïras requises pour les phases éliminatoires.

Comme argumentaire et motivations avancés pour le lancement des joutes culturelles incluant des activités culturelles et scientifiques, la monotonie dans laquelle baignent certaines activités majeures, voire leur disparition de la nomenclature des établissements et le peu d'adeptes qu'elles drainent.

L'absence de cadre adéquat à la pratique de certaines activités et de terrain propice aux compétitions sont également quelques-unes des motivations à l'origine de l'initiative qui ambitionne de servir de cadre d'épanouissement aux enfants et jeunes.

La promotion des activités de jeunes, la mise à disposition d'un cadre d'expression et d'échange, la stimulation par l'émulation, l'émergence de jeunes talents culturels et scientifiques, la participation à l'effort d'enrichissement culturel et scientifique et à la sauvegarde du patrimoine traditionnel et environnemental et enfin la lutte contre les fléaux sociaux, comptent parmi les six objectifs assignés au concours régi par un règlement intérieur prévoyant 13 articles.

Les ensembles sociaux, la musique populaire et moderne, andalouse et chaâbi, la vidéo amateur, la photographie, les danses populaires et modernes hip-hop, le théâtre amateur et monologue, le théâtre pour enfants, la création (le Petit

débrouillard, le Jeune créateur), les sciences de la nature, les arts plastiques, l'informatique, l'astronomie et l'internet (création d'un site web) sont les seize disciplines retenues au concours ouvert aux participants qui doivent satisfaire aux conditions d'âge puisqu'ils doivent avoir entre 13 et 30 ans.

Le concours est ouvert à toutes les structures de jeunesse de la wilaya. Des maisons de jeunes, centres culturels, établissements scolaires et de formation en passant par le mouvement associatif, les universités...

Les délais d'inscriptions initialement fixés au 15 janvier seront repoussés, confie le directeur d'une maison de jeunes, pour permettre une plus large participation dont la phase finale aura lieu en mars 2007.

Un sélectionné par discipline et par daïra parmi les 21 que compte la wilaya s'affronteront en finale. Et selon toute vraisemblance, les lauréats représenteront à leur tour la wilaya au concours national.

Selon des cadres de la jeunesse, tout porte à croire que contrairement aux éditions précédentes, ce 4<sup>e</sup> concours sera une réussite considérant le sérieux ayant prévalu à sa préparation.

Les jeunes redoutent en effet les carences des concours précédents qui n'ont, selon eux, que rarement récompensé les méritants à l'image de ce jeune qui a passé 15 ans dans ces infrastructures qui avouent que par le passé ce ne sont pas les talents qui étaient consacrés.

"Ce ne sont pas les meilleurs qui passaient en phase finale, les sélections se faisaient sur la base du copinage et du sous-régionalisme", avoue-t-il en revendiquant

"plus de sérieux" de la part des jurys à ce niveau "pour éviter les déperditions et la faiblesse de la participation".

Un sentiment que partagent des cadres de la jeunesse qui ont requis l'anonymat, car il est important que le rendez-vous culturel et scientifique soit révélateur de talents et le reflet de l'excellence pour permettre à de

jeunes artistes à l'aube d'une carrière prometteuse de voir leur talent reconnu. Côté maisons de jeunes, notamment celles des zones rurales, on déplore que des activités comme la photo, qui manque cruellement de produits, en viennent à disparaître progressivement en dépit de leur importance avérée.

S. Hammoum

## De nouvelles infrastructures scolaires annoncées à Boghni

Les localités de la daïra de Boghni connaîtront, au courant de l'année 2007, le lancement de plusieurs projets qui viendront renforcer l'infrastructure scolaire de la région, a-t-on appris auprès de la Slep. Il s'agit de trois collèges pour les communes de Mechtras, Bounouh et Assi-Youcef.

Dans la première citée, un établissement de type base IV, d'une capacité d'accueil de 480 élèves, est inscrit. L'offre d'appel ayant été lancée, il sera procédé le 17 janvier à l'ouverture des plis pour le choix des entreprises auxquelles sera confiée sa réalisation et le début des travaux est prévu en mars.

Le site choisi pour son implantation est le lieu dit Tahechat situé à la périphérie du chef-lieu de la commune et à quelques encablures d'Aït Imghour, un hameau surpeuplé dont les enfants sont scolarisés dans le seul CEM à Mechtras. A Bounouh, où l'on compte également un seul CEM,

un projet, dont l'étude est en voie de finalisation et qui consiste en la réalisation d'un établissement de type base V, sera lancé dans le village d'Ibouhaten, vers le mois d'avril prochain.

La capacité est de 600 places pédagogiques. La troisième infrastructure du genre, annoncée dans la région, est un CEM de type base VI, soit le plus important puisqu'il pourra accueillir jusqu'à 720 élèves. Il sera réalisé à Taburt-El-Ancer dans la commune d'Assi-Youcef.

Dans un autre registre, nous avons également appris, auprès de la même source, l'ouverture prochaine d'une demi-pension de 200 rations au CEM Base VII du chef-lieu de daïra, en face du technicum. Les élèves de l'école primaire de Tirmint, dans la commune de Boghni, bénéficieront également de la même commodité à raison de 100 rations.

A. A. Y.